

Focus

Un budget 2023 d'observation

La municipalité redoutait une explosion des dépenses énergétiques. Mais il se pourrait que les garde-fous déployés par l'État tempèrent les prévisions pessimistes. Il n'empêche, le contexte invite à la prudence, d'autant que le plus important projet du mandat, portant sur la rénovation de l'école Marcel-Pagnol pour un montant de 3,3 M€, vient juste d'être achevé et que d'autres projets restent en cours d'étude. Le budget 2023, voté le 15 mars, est donc un budget d'observation en attendant l'an prochain.

Aucun nouvel emprunt pour financer les investissements, ni de hausse de la part communale des impôts. Ce sont là les données essentielles du budget 2023 que le conseil municipal vient de voter.

À défaut d'y voir un budget de prudence, il s'agit davantage d'un « budget d'observation », souligne Pierre-Samuel Ablain, adjoint aux finances. La municipalité vient de

clôre le principal investissement du mandat : la rénovation du groupe scolaire Marcel-Pagnol pour un montant de 3,3 M€. « Ce projet est une réussite technologique, environnementale et architecturale », se félicite l' élu.

Ce programme étant achevé, 2023 devait être l'année du Cosec (Complexe sportif évolutif couvert). Mais les études techniques ont révélé un problème de stabilité de la structure pour envisager une rénovation telle qu'initialement prévue. Cette année sera donc consacrée à de nouvelles études, pour un montant de 110 000 €, afin d'engager les travaux en 2024. « Il n'y a pas lieu de se précipiter », estime Pierre-Samuel Ablain.

Le projet de salle de spectacle repensé

D'autant que cette année sera aussi l'occasion d'évaluer à sa juste mesure l'impact de l'inflation

énergétique sur les dépenses communales. « Le bouclier énergétique mis en œuvre par l'État permet d'en limiter la hausse, l'enjeu étant de préserver les capacités d'investissements des communes qui jouent un rôle important dans l'économie », relate l'adjoint en charge des finances.

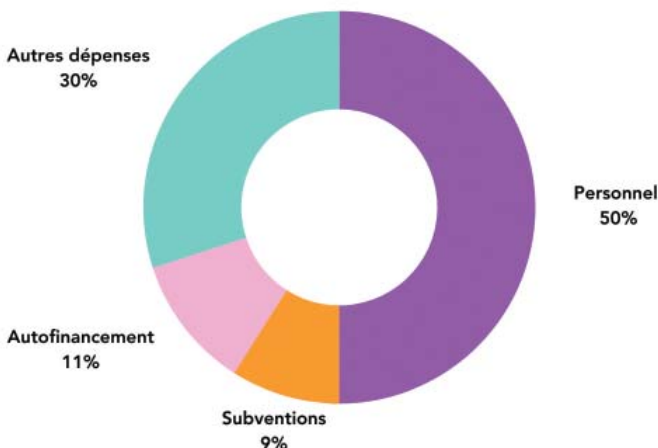
Le projet de création de salle de spectacle dans l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste est lui aussi repensé. L'édifice présentant des contraintes techniques et environnementales notamment, il ne pourra accueillir que des spectacles intimistes et des expositions. Par contre, une salle de spectacle devrait voir le jour à Jacques-Brel, avec l'installation de gradins amovibles de 180 places. L'aménagement dans cette configuration est en cours de réflexion. Là encore, le financement d'études techniques permettra de s'assurer, cette fois, de la solidité du sol.

Chiffres clés du budget

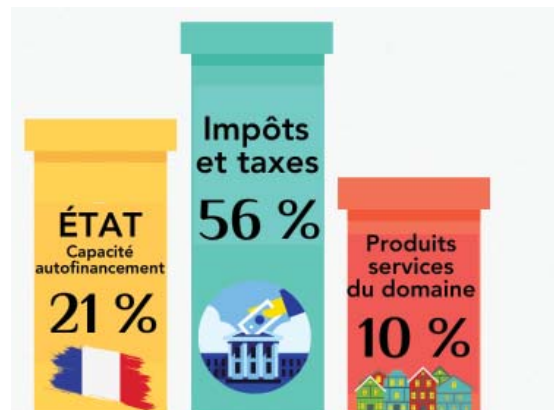
* dette par habitant en dessous de la moyenne des villes de même strate



Budget global de fonctionnement Dépenses de fonctionnement Report d'excédent de 2022 Dette par habitant*



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

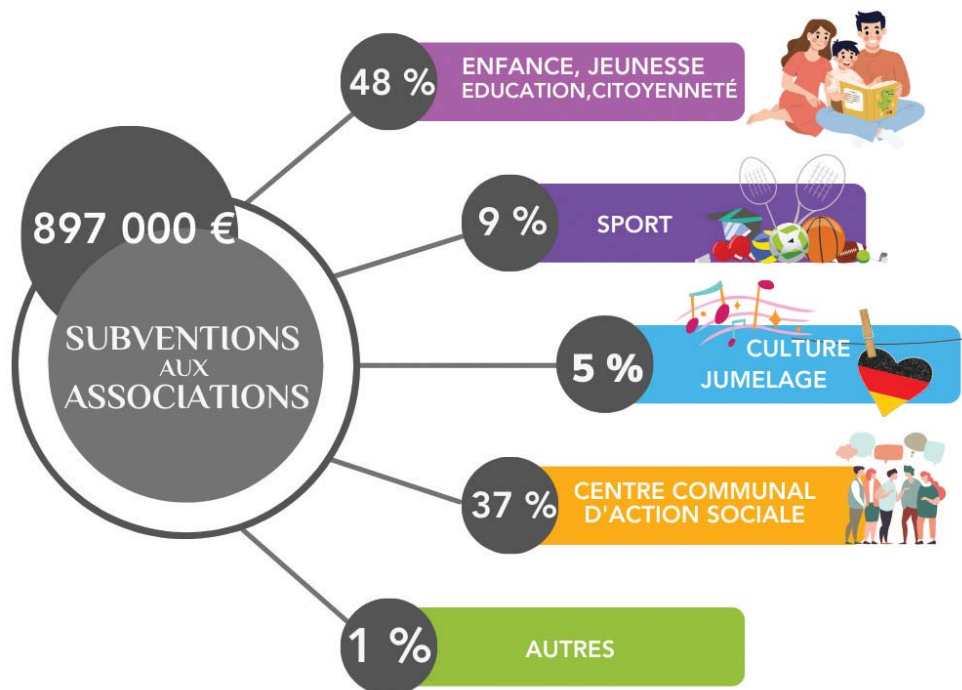
142

investissements

Sans nouvel emprunt, la municipalité financera néanmoins **142 investissements**. Le budget d'investissement voté pour 2023 est de plus de **5 M€** dont le réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville et la transition énergétique pour un montant de 160 000 €. 40 000 € iront aussi au financement des études sur le projet Coeur de ville, visant à dessiner le nouveau centre de Montreuil-Juigné d'ici à 2040.

En matière d'urbanisme toujours, l'entrée de ville va poursuivre sa mue, en partenariat avec un nouvel aménageur. La municipalité profitera également de cette année de transition pour accélérer le désendettement de la Ville. 500 000 €, sur une dette de 5,6 M€, seront remboursés en 2023, ce qui permettra de dégager de nouvelles marges de manœuvre pour 2024.

Les subventions aux associations, passeront de 549 000 € en 2022 à 562 000 € cette année. La subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) passe, quant à elle, à 335 000 € (275 000 € en 2022), avec l'objectif de conforter le rôle du CCAS et de la Maison des habitants en cette période où le vivre ensemble et le soutien aux plus fragiles doivent être prioritaires.



Dépenses par mission

Mission	Fonctionnement	Investissement
Pilotage de l'action publique	5 750 000 €	797 250 €
Enfance/Jeunesse/Education	705 000 €	33 250 €
Solidarité/Action sociale/Citoyenneté	885 000 €	5 000 €
Sport	110 000 €	14 700 €
Culture/Tourisme/Jumelage	110 000 €	
Espaces publics	1 550 000 €	1 102 900 €



La ville se dote d'un budget vert

Au chapitre des nouveautés 2023, la ville a approuvé le 15 mars dernier un budget vert, visant à prendre en compte les dépenses d'investissement qui ont un impact sur l'environnement. Ces dépenses sont ainsi catégorisées selon **cinq grandes familles** : **favorables** (rénovation thermique et énergétique, acquisition de matériel zéro déchet et sans produits d'entretien) ; **non cotées** (études et informatique) ; **neutres** (achat de mobilier) ; **mixtes** (actions qui ont à la fois des impacts favorables et défavorables) ; et enfin, **défavorables**.

Il ressort de cette catégorisation que près d'un tiers (29 %) des dépenses d'investissement de la ville de Montreuil-Juigné relèvent de dépenses favorables à l'environnement et 4 % de dépenses mixtes. Au chapitre de ces dépenses, en 2023, figurent l'acquisition d'abris à vélos pour 25 000 €, la mise en œuvre de la gestion technique des bâtiments (régulation du chauffage en fonction des usages) pour 40 000 €, le changement des menuiseries de l'accueil de loisirs

pour 30 000 €, l'achat de boîtes en inox pour le partage des repas pour 15 000 €.

